

# BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : [ ][ ][ ][ ][ ][ ]

Ville : .....

Téléphone : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

Adresse e-mail : .....@.....

Groupe sanguin : ..... Rhésus : .....

Anticoagulant : Oui  Non

Type de pathologie : .....

Date : ..... / ..... / .....

Signature :

Cotisation annuelle : 30€

Merci de joindre 2 photos d'identité

Adresser à :



A.M.O.C. Association des Malades et Opérés Cardiaques  
55 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 33700 Mérignac  
Tél. 06 86 07 16 71 - www.amoc-asso.com - Siret : 498 416 288 00013



Association des Malades et Opérés Cardiaques  
55 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny  
33700 Mérignac  
Tél. 06 86 07 16 71  
amoc33@laposte.net  
www.amoc-asso.com



Flashez ce code avec  
votre téléphone mobile  
et retrouvez nous  
sur notre site internet.

L'AMOC est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et par le décret du 16 août 1901.

Sa reconnaissance d'intérêt général lui confère le droit de recevoir des legs et des donations exempts de tous frais de succession (articles 3.3 et 4 du décret du 13 juin 1966).

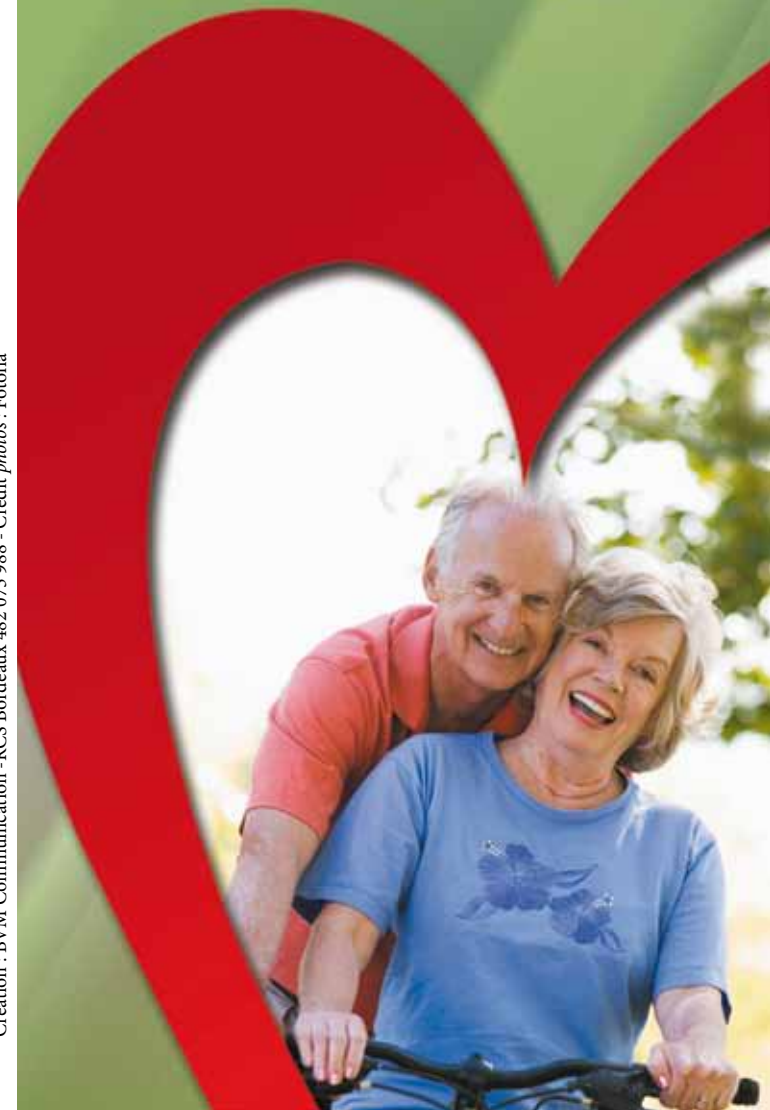
Les dons versés à l'AMOC bénéficient des articles 200, 238 bis et 885-0 bis A du Code Général des Impôts, selon le cas où vous êtes une entreprise ou un particulier assujéti ou pas à l'ISF.

Ainsi, si vous êtes un particulier, vos dons à l'AMOC ouvrent droit à une réduction de l'impôt sur le revenu égale à 66% de leur montant, dans la limite de 20% du revenu imposable. (art. 200 du CGI)



" Bien vivre avec son Cœur "

Création : BYM Communication - RCS Bordeaux 482 073 988 - Crédit photos : Fotolia



## Les maladies cardio-vasculaires en France

### Quelques chiffres...

- > 1<sup>ère</sup> cause de mortalité chez les femmes
- > 2<sup>ème</sup> cause de mortalité chez les hommes
- 147 000 morts par an
- 400 morts par jour



### Les principaux facteurs de risques

- Hypertension artérielle
- Stress
- Tabac
- Alcool
- Obésité
- Diabète
- Cholestérol

## CARDIAQUES

Ne restez pas isolés, rejoignez-nous !

L'AMOC permet de reprendre rapidement une vie sociale et professionnelle normale.

L'AMOC, sensibilisée par la prévention cardiaque, organise régulièrement des sessions de formation « **Pratique des massages cardiaques** » et « **Manipulation du défibrillateur** ».

L'AMOC apporte un « **aiguillage** » entre les Professionnels de Santé et le Patient

■ **Consultez notre site internet :**

**[www.amoc-asso.com](http://www.amoc-asso.com)**

Vous y trouverez un complément d'informations. Trimestriellement l'AMOC anime des réunions en présence de professionnels (médecins généralistes, cardiologues, diététiciennes, psychologues,...).

Des conseils ou rappels d'exercices physiques sont prodigués (marche, gym de confort).

### Les ateliers proposés

- Cours de cuisine avec diététicienne
- Art Thérapie
- Groupes de paroles
- Relaxation

Notre bulletin de liaison trimestriel « **Clin d'œil** » vous informe également des éléments relatifs et récents, de la prévention en général et du suivi médical des maladies cardio-vasculaires.

**Venez nous rejoindre**  
**3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de 14h30 à 17h30**  
**à la Maison des Associations de Méridnac**

**Nombreux, nous serons plus forts**  
**et resterons à l'écoute de chacun.**

L'AMOC édite un ouvrage intitulé  
« **Le Passeport du Cœur** »



Prix de vente\* : 10€

L'AMOC édite un ouvrage intitulé « *Le Passeport du Cœur* », destiné à toute personne concernée par une pathologie cardiaque et non cardiaque : conseils administratifs et pratiques, qualité de vie, etc...

Possibilité d'achat en ligne sur :  
[www.amoc-asso.com](http://www.amoc-asso.com)

